



OBJECTIF 54

Communiqué de presse

OBJECTIF 54 obtient la certification ISO 9001 : 2015

OBJECTIF 54, société spécialisée dans le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) a obtenu début septembre 2021 la certification ISO 9001 version 2015. Et c'est une première pour l'entreprise.

Cette certification est le signe d'un engagement fort d'OBJECTIF 54 auprès de ses clients pour leur garantir un service de qualité dans un domaine d'application bien précis :

« Accompagnement de projets de rénovation énergétique, apport d'analyses techniques, de solutions financières et valorisation de Certificats d'Économies d'Énergie ».

OBJECTIF 54 a mis en place une politique qualité autour de trois axes :

- Méthodologie et accompagnement
- Conformité des prestations
- Amélioration continue

L'objectif de cette norme est double :

- Répondre aux exigences réglementaires liées à la cinquième période du dispositif des CEE.
- Adapter en permanence les pratiques et les systèmes de l'entreprise pour répondre aux attentes des clients.

L'obtention de la certification ISO 9001:2015 vient renforcer la rigueur, la crédibilité et la notoriété d'OBJECTIF 54 auprès de ses clients, partenaires installateurs, bureaux d'études et organismes de contrôle.

Une réussite pour toute l'équipe

Depuis 2018, la société s'est engagée dans une démarche qualité et dans le déploiement d'un Système de Management de la Qualité (SMQ).

À la suite d'un audit réalisé au siège de l'entreprise à Béziers début août 2021, cette certification a été délivrée par Bureau Veritas Certification, leader mondial de la certification.

Une norme qui récompense l'implication et le travail de l'ensemble des collaborateurs.

Gilles Leyssenot, président d'OBJECTIF 54 : « Obtenir la certification est une satisfaction mais pas une surprise : elle valide le sérieux, la méthode et l'implication de nos équipes. »



OBJECTIF 54

À propos d'OBJECTIF 54 :

Depuis 2008, OBJECTIF 54 est spécialisée dans les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) et permet aux maîtres d'ouvrage (personnes physiques ou personnes morales) de bénéficier de primes CEE dans le cadre de la réalisation de travaux de rénovation et d'optimisation énergétique de leurs bâtiments ou process. Quel que soit le projet de travaux (petit ou grand), OBJECTIF 54 s'adapte aux besoins de chacun dans le but de diminuer les consommations d'énergies et les émissions de gaz à effet de serre. Pour ce faire, la société met à disposition son réseau national d'installateurs spécialisés sur différents métiers : isolation, thermie, équipement.

Ces sociétés intègrent directement dans leurs offres les primes CEE qui sont déduites du coût final des travaux. L'équipe d'OBJECTIF 54 analyse les projets de travaux, vérifie l'éligibilité et estime les montants des primes CEE, étape essentielle pour garantir la viabilité du dossier de demande de CEE, tant sur le plan technique qu'administratif.

Retrouvez toutes les informations d'OBJECTIF 54 sur son nouveau site internet :
objectif54.com

Contacts :

Julia Verhelle
Chargée de communication
julia@objectif54.fr
04 67 31 81 93

OBJECTIF 54
30, rue de l'industrie
34500 Béziers

